

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

MATTES SILICON

Weiß

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Produit chimique pour la construction, la modernisation et la réparation.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

LUGATO GmbH & Co. KG

Großer Kamp 1

D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

Service émetteur / téléphone

Départements TS, téléphone : +49 40 694 07-222

e-mail: technik@lugato.de

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

technik@lugato.de

Distributeur Suisse:

Adresse

Puag AG

Oberebenenstrasse 51

CH-5620 Bremgarten

N° de téléphone +41 41 56 648 88 00 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

N° Fax +41 41 56 648 88 60 (08.00-12.00 + 13.00-17.15)

e-mail info@puag.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Informations relatives à la classification

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

Mention d'avertissement

-

Mentions de danger

-

Mentions de danger (UE)

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

EUH208 Contient 2-octyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

-

Informations relatives à l'étiquetage

L'étiquetage (mentions de danger (UE)) est conforme aux dispositions de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Produit non soumis à étiquetage en vertu les Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Mastic pour joints à élasticité permanente

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
1	triacétoxyéthylsilane		%
	17689-77-9 241-677-4 - 01-2119881778-15	Acute Tox. 4; H302 EUH014 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	< 5,00 % en poids
2	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]		%
	13463-67-7 236-675-5 022-006-00-2 -	Carc. 2; H351i	< 2,50 % en poids
3	octaméthylcyclotétrasiloxane		%
	556-67-2 209-136-7 014-018-00-1 -	Repr. 2; H361f*** Aquatic Chronic 1; H410	< 0,10 % en poids
4	2-octyl-2H-isothiazole-3-one		%
	26530-20-1 247-761-7 613-112-00-5 -	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1; H314 Skin Sens. 1A; H317 Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 2; H330 Aquatic Chronic 1; H410 Aquatic Acute 1; H400 EUH071	< 0,10 % en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(* , ** , *** , ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	V, W, 10	-	-	-
3	-	-	-	M = 10
4	-	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015%	M = 100	M = 100

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
2	H351i par inhalation; -, -

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Eliminer avec un chiffon ou du papier. Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Veiller à la bonne aération des locaux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Acides; Alcalis; Alcools

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
	MAK (SUVA)		
	Titandioxid / Dioxyde de titane		
	VLE (8h)	3 a	mg/m ³
	Remarque/s	SSC	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	Voie d'exposition	Valeur
1	triacétoxyéthylsilane	17689-77-9 241-677-4
	par inhalation	à court terme (aiguë) local 32,5 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme local 32,5 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	Voie d'exposition	Valeur
1	triacétoxyéthylsilane	17689-77-9 241-677-4

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	65	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	10,8	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	triacétoxyéthylsilane		17689-77-9 241-677-4	
	Eau	eau douce	0,2	mg/L
	concerne : Silane triol (produit hydrolysé)			
	Eau	eau marine	0,02	mg/L
	concerne : Silane triol (produit hydrolysé)			
	Eau	Eau dégagement intermittent	1,7	mg/L
	concerne : Silane triol (produit hydrolysé)			
	Eau	eau douce sédiment	0,16	mg/kg poids humide
	concerne : Silane triol (produit hydrolysé)			
	Eau	eau marine sédiment	0,016	mg/kg poids humide
	concerne : Silane triol (produit hydrolysé)			
	sol	-	0,031	mg/kg poids humide
	concerne : Silane triol (produit hydrolysé)			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection. Matériau approprié Gants protecteurs imprégnés de nitrile

Divers

Vêtement de protection léger

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation
liquide
Etat
pâteux
Couleur
divers coloris
Odeur

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

piquante; acide		
pH		
non mesurable		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition		
Donnée non disponible.		
Point de fusion/point de congélation		
Donnée non disponible.		
Température de décomposition		
Donnée non disponible.		
Point d'éclair		
non disponible		
Température d'inflammation		
Donnée non disponible.		
Inflammabilité		
Donnée non disponible.		
Limites inférieure d'explosion		
Donnée non disponible.		
Limites supérieure d'explosion		
Donnée non disponible.		
Pression de vapeur		
Donnée non disponible.		
Densité de vapeur relative		
Donnée non disponible.		
Densité relative		
Donnée non disponible.		
Densité		
Valeur	1,03	g/cm³
Température de référence	20	°C
Solubilité dans l'eau		
Remarque/s	insoluble	
Solubilité		
Donnée non disponible.		
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)		
Donnée non disponible.		
Viscosité cinématique		
Valeur	150	Pa.s
Type	dynamique	
Remarque/s	à une force de cisaillement de 20 / s	
Caractéristiques des particules		
Donnée non disponible.		

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

Donnée non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

Acides; Alcalis; Alcohols

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le produit libère sous l'action de l'humidité (humidité de l'air) une faible quantité d'acide acétique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	MATTES SILICON Weiß
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë	
Donnée non disponible.	

Toxicité dermale aiguë	
Donnée non disponible.	

Toxicité aiguë par inhalation	
Donnée non disponible.	

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
N°	Nom du produit
1	MATTES SILICON Weiß
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 404
Source	ECHA
Remarque/s	Il ressort de l'étude que le numéro CAS 17689-77-9 n'est pas irritant si sa teneur dans la matière silicone comporte environ 5%.
Évaluation	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
N°	Nom du produit
1	MATTES SILICON Weiß
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 405
Source	ECHA
Remarque/s	L'étude a démontré que le numéro 17689-77-9 est sans effet irritant si sa teneur dans un matériau silicone est en dessous de 5% environ.
Évaluation	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
N°	Nom du produit
1	MATTES SILICON Weiß
Voie d'exposition	Peau
Source	Fabricant
Évaluation	non sensibilisant

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagenicité sur les cellules germinales	
Donnée non disponible.	
Toxicité pour la reproduction	
Donnée non disponible.	
Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
Donnée non disponible.	
Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	
Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée	
Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.	

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	MATTES SILICON Weiß		
Source		Fabricant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Nom du produit		
1	MATTES SILICON Weiß		
Source		Fabricant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	MATTES SILICON Weiß		
CE50	10	- 100	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia		
Méthode	OCDE 202		
Source	Fabricant		
Toxicité pour les daphnies (chronique)			
Donnée non disponible.			
Toxicité pour les algues (aigüe)			

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

N°	Nom du produit		
1	MATTES SILICON Weiß		
CE50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Algues		
Méthode	OCDE 201		
Source	Fabricant		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	2-octyl-2H-isothiazole-3-one	26530-20-1	247-761-7	75
2	di(acétate) de dibutylétain	1067-33-0	213-928-8	75
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5	75
4	octaméthylcyclotérasiloxane	556-67-2	209-136-7	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

RÈGLEMENT (UE) N° 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazol-3-one : 0,5 g/kg

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MATTES SILICON

Code produit: MSI-T

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 14.02.2023

Version remplacée: 2.0.0, établi le: 01.02.2022

Région: CH

H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H351i	Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

V	Si la substance est mise sur le marché en tant que fibres (diamètre < 3 µm, longueur > 5 µm et rapport d'aspect ≥ 3:1) ou en tant que particules de la substance satisfaisant aux critères de l'OMS relatifs aux fibres ou en tant que particules dont la chimie de surface a été modifiée, leurs propriétés dangereuses doivent être évaluées conformément au titre II du présent règlement, afin de déterminer s'il convient d'appliquer une catégorie supérieure (cancérogène 1B ou 1 A) et/ou d'autres voies d'exposition (orale ou cutanée).
W	On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon. La présente note a pour but de décrire la toxicité particulière de la substance, et ne constitue pas un critère pour la classification en vertu du présent règlement.
1	Les concentrations indiquées ou, en l'absence de valeurs, les concentrations génériques du présent règlement (tableau 3.1) ou les concentrations génériques de la directive 1999/45/CE (tableau 3.2) sont les pourcentages en poids de l'élément métallique, calculés par rapport au poids total du mélange.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 770515